

## RASSEMBLEMENT DES EQUIPES RELIANCE

Les Equipes Reliance, mouvement au service des couples de chrétiens engagés dans une nouvelle union après un divorce, ont tenu leur rassemblement national annuel à Lille les 21 et 22 Janvier, sur le thème des chemins de discernement proposés par le Pape François dans l'exhortation apostolique post-synodale « La Joie de l'Amour ». Ce rassemblement, tenu en présence du Délégué Episcopal à la Pastorale Familiale du diocèse de Lille, le Père Dubrulle, était animé par les coordinateurs nationaux des Equipes Reliance, Nathalie et Christian Mignonat, qui avaient été invités en tant qu'auditeurs au synode ordinaire sur la Famille, et par le Père Guy de Lachaux, prêtre du diocèse d'Evry familier de ces questions depuis de nombreuses années et auteur notamment du livre « Divorcés remariés, sortir de l'impasse ».

La réflexion, répartie entre des temps d'enseignement et des carrefours de partage, s'est développée selon deux axes : discerner pour s'intégrer, s'intégrer en vue de la mission, en se référant en toile de fond à la question posée par Jésus à l'aveugle Bartimée « Que veux-tu que je fasse pour toi ? ». Que je voie : de fait, les pauvretés et les épreuves de la vie peuvent amener à voir des choses qu'on ne voyait pas auparavant. Que désirent les « divorcés-remariés », sinon faire partie de l'Eglise à part entière et y apporter leurs charismes. « Ils appartiennent au Corps du Christ qu'est l'Eglise, dit le Pape François, l'Esprit Saint déverse sur eux des dons pour le bien de tous ».

Le discernement se fonde sur la source de l'Ecriture, la réalité concrète des situations et l'enseignement de l'Eglise. Il s'agit de regarder en profondeur sa fidélité au Christ, d'accorder sa vie à la volonté de Dieu qui veut notre bonheur, sans retour en arrière, mais en cherchant au contraire un chemin nouveau de croissance, sachant qu'un discernement n'est jamais clos une fois pour toutes. C'est la doctrine traditionnelle de l'Eglise sur la « conscience éclairée ».

Au total, Bartimée est non pas guéri, nous dit l'Evangile, mais **sauvé**, car la loi de l'Amour supprime toutes les autres et la miséricorde transcende la loi, sans l'abolir.

La route de l'intégration, nous dit le Pape François est « la seule route de l'Eglise depuis le concile de Jérusalem » et la miséricorde –imméritée, inconditionnelle et gratuite- ne peut être refusée à personne.

Mais, pourquoi s'intégrer ? Le but n'est pas tant de participer à la communion eucharistique, que de faire partie de l'Eglise, car l'adhésion au Christ est indissociable de l'adhésion au « peuple de Dieu », puisque c'est à travers ce peuple que Dieu fait alliance avec l'humanité (comme le rappelle le concile Vatican II). Et l'adhésion au peuple de Dieu entraîne l'adhésion à sa mission qui est d'être instrument de rédemption de tous les hommes (lumière du monde et sel de la terre), en annonçant la Parole, en posant des semences du Royaume et en retournant au Père la vie du monde qui nous entoure, autrement dit : célébrer l'Eucharistie.

Françoise et Pierre Girard

Coordinateurs des Equipes Reliance Nord-Pas de Calais